

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/11/2024

Reçu en préfecture le 05/11/2024

Publié le

ID : 038-213803364-20241104-CM\_2024\_11\_59-DE



Nombre de Conseillers :

en exercice : 19

présents : 15

votants : 17

L'an deux mil vingt quatre

le quatre novembre à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN-VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 31 octobre 2024

**PRESENTS** : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, M. MARTICORENA Jean-Claude, Mme GATET Fanny, M. LEICHER Jean-Luc, M. AUTISSIER Bertrand, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BIEUVELET Laetitia, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel, M. LAROSE Didier, M. BOITON Roger, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme JACQUET Henriette.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme CAMUS Katy (pouvoir donné à Mme GATET Fanny), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir donné à Mme RUCHON Edith).

**ABSENTS** : M. PEYRE Bernard, M. GROS Gérémy.

**SECRÉTAIRE** : M. AUTISSIER Bertrand

## DÉLIBÉRATION N° 2024 – 59

### OBJET : BUDGET - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COLLEGE DE L'ISLE

#### **NOTE DE SYNTHÈSE**

Madame le Maire fait part du courrier en date du 15 Octobre 2024 par lequel le Collège de l'Isle sollicite une participation financière dans le cadre de son 29<sup>ème</sup> festival de cinéma organisé les 5 et 6 décembre 2024, auquel vont participer 25 élèves domiciliés sur la Commune.

Elle propose au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention correspondant à la prise en charge de deux entrées de cinéma par élève soit 250€ au total.

-----

**VU** : Le Code Général des Collectivités Territoriales

---

## **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

---

**DÉCIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 250 € au Collège de l'Isle pour le prochain festival de cinéma

**DIT** que la dépense de cette subvention sera imputée sur les crédits inscrits au compte 65748 du budget 2024

**AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document afférent à la présente délibération



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 5 novembre 2024.

Mme la Maire,

Edith RUCHON

Acte rendu exécutoire le : **05/11/24**

- après télétransmission électronique le : **05/11/24**

- et mise en ligne sur le site de la Commune le : **07/11/24**